



C'est le cœur lourd que nous avons ouvert cette séance avec une minute de silence à la mémoire de Michel THOBOIS qui nous a quittés à peine parti à la retraite après avoir travaillé pendant 50 ans au service des salariés du Siège Opérationnel

Egalité de traitement pour les indemnités repas des « télétravailleurs »

Le SNB a voté contre l'action en justice intentée par le CSE au sujet des subventions de la restauration d'entreprise versées par LCL déduction faite des plateaux repas pris en charge par la Direction pendant la fermeture des restaurants pour cause de pandémie et déduction faite de la partie des salaires non versée aux salariés des restaurants car prise en charge par le chômage partiel. Pour nous, le compte y est.

En revanche, concernant les indemnités de repas pour les télétravailleurs le SNB a déclaré :

Lors de la séance plénière du 8 décembre 2020 le SNB a déclaré sur ce sujet :

« On s'associe à la demande de prime de panier. En revanche le SNB prône le dialogue et intime la direction de revoir sa position sur ce point avant d'aller en justice. Les élus SNB s'abstiendront sur le mandat donné au CSE pour aller en justice lors de cette séance et demandent à la direction d'éclairer les élus sur ce sujet pour un prochain CSE. ».

A ce jour (juillet 2021), force est de constater qu'aucune réponse favorable de la direction n'a été apportée. Au contraire un refus catégorique a été formulé auprès des instances nationale et de notre périmètre.

Aussi, le SNB s'associe à la démarche et ses élus émettront un avis favorable à cette action en justice.

POINT COVID

Nous tenons à vous faire part des réactions de salariés depuis le nouveau protocole du 12 juillet. En effet, il nous est remonté dans certaines unités une impression de « sur population », les bureaux open-space au complet n'étant pas toujours très espacés. De plus, nous vous confirmons, que le respect de la distanciation dans les transports en commun relève de la « mission impossible ».

A ce titre, nous réitérons notre demande de mise à disposition de masques FFP2 pour les salariés usagers de ces transports.

Eu égard à la situation sanitaire et aux nouvelles règles de prudence préconisées par le Gouvernement, nous vous demandons de prolonger la notion de volontariat pour retour sur site ainsi que la jauge capacitaire jusqu'à nouvel ordre en fonction des évolutions de la pandémie.

CSE SIÈGE

L'équipe de gestion du CSE Siège Opérationnel
SNB / FO vous informe :



« **Noël Salariés** » : bon cadeau dématérialisé de 50€,
date de clôture des inscriptions : le **30 septembre 2021**



« **Noël enfants** » : bon cadeau dématérialisé de 50 €, date de
clôture des inscriptions : le **15 septembre 2021**



Inscription au spectacle fête foraine jusqu'au **15 septembre**



« **Enveloppe 200 €** » : Date limite de réception des dossiers sur
le site internet : **le 10 décembre 2021**
(voir les modalités en ligne sur www.csesiegelcl.fr)



Validité des billets de cinéma vendus :

- Pathé-Gaumont : **31 octobre 2021** (ne pas tenir compte de la date sur les billets)
- UGC : **31 décembre 2021** (ne pas tenir compte de la date sur les billets).



Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le palier du CSE
Siège pour toutes demandes .



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1^{er} réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB LCL/CFE-CGC

☎ 01.42.95.18.57 WWW.SNBLCL.NET

